

Secourisme

Avec la Croix-Rouge, soutenir l'apprentissage au secourisme



Le secourisme, une affaire d'adulte ? Pas du tout ! On peut apprendre les gestes qui sauvent dès 7 ans. À Marseille, 5000 élèves du premier cycle, mais aussi 25 enseignants et 45 étudiants d'Euromed Management ont mémorisé les réflexes vitaux lors d'initiations animées par la Croix Rouge Française, avec le soutien de La **Fondation Banque Populaire Provençale et Corse**. Un financement motivé par la philosophie de la première urgence : secourir et sauver, c'est un devoir fondamental de solidarité, mais aussi le savoir éthique du citoyen investi et attentif dans sa vie active. Un savoir malheureusement encore trop peu maîtrisé dans notre pays : 27 % des français ont suivi une formation au secourisme, contre 79 % des allemands et 95 % des norvégiens... Or, chaque année en France, on recense 50 000 décès consécutifs à un arrêt cardiaque, faute d'une intervention efficace dans les 5 minutes et 20 000 décès surviennent dans un environnement familial, soit 4 fois plus que sur la route. C'est dire l'urgence de diffuser les bons gestes à tous...



Jeunes

Avec l'École de la 2^{ème} Chance, favoriser la renaissance scolaire des jeunes



Première et modèle du genre en Europe, l'E2C Marseille offre chaque année une deuxième chance d'insertion à 600 stagiaires de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire les mains vides. À la faveur d'un accompagnement personnalisé associant projet professionnel, remise à niveau, suivi social, près de 7 jeunes sur 10 accèdent à l'emploi après leur passage à l'E2C et un parcours en alternance. Depuis 2008, la Fondation accompagne l'E2C en inspirant et soutenant plusieurs initiatives favorisant l'entrée dans la vie active des stagiaires : les Trophées E2C/Fondation, qui récompensent chaque année les cinq stagiaires les plus méritants avec une aide de 1000 € pour financer l'accès à l'autonomie ; l'association **Destination Chance**, qui ouvre l'école et les élèves sur le quartier et les entreprises ; la Course des 3 chances, qui facilite les contacts professionnels entre jeunes et chefs d'entreprise dans un cadre sportif et informel. La Fondation a également soutenu la rénovation du bâtiment 16 des anciens abattoirs où l'E2C est installée et contribue, ainsi, à la création d'une nouvelle formation à l'éco-construction.

Fondation

Un avenir Ensemble, faire du mérite un pilier de réussite



Fondation d'utilité publique présidée par le Général d'armée Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et chancelier de l'Ordre National du Mérite, **Un Avenir Ensemble** permet à des jeunes lycéens méritants, issus de milieux modestes ou défavorisés, de bénéficier d'un accompagnement (parrainage, aide

financière) pour augmenter leurs chances de réussite scolaire et favoriser leur entrée dans la vie active. Dans le Vaucluse, une antenne régionale de la **Fondation Un Avenir Ensemble** vient d'être créée pour constituer un pôle parrainage avec les entreprises locales. La **Fondation Banque Populaire Provençale et Corse** soutient naturellement cette action, inscrite à la fois dans sa thématique clé d'intervention, l'entrée dans la vie active, et dans le long terme : les filleuls sont suivis du lycée à l'emploi (jusqu'à 8 années de parrainage) par des parrains et marraines bénévoles, décorés des ordres nationaux ou membres d'entreprises partenaires. Le jeune peut également bénéficier d'un plan de financement de ses études post bac, abondé pour un tiers par une aide financière personnalisée versée par **Un Avenir Ensemble** et aux deux tiers par un prêt bancaire qu'elle cautionne.

- Banque Populaire Provençale et Corse - Société Anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - RCS Marseille B 058 801 481 - N° d'immatriculation auprès de l'Organisme pour le registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) : 07 005 622.
 - Assurances Banque Populaire IARD - Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 30 000 000€ entièrement versé. 401 380 472 RCS Niort. Entreprise régie par le Code des assurances. Chauvay - BP 8410 - 79024 Niort Cedex 9.
 - Natixis Asset Management, Groupe Natixis. Société de gestion d'actifs, partenaire privilégié du Groupe Banque Populaire. Société Anonyme au capital social de 41 118 800,40€. Agrément Amf N° GP 90-009 - RCS Paris 329 450 738. 21, quai d'Austerlitz, 75634 Paris Cedex 13 -
 - Natixis Epargne Financière, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 4 580 000€ - RCS Paris 348 793 068 21, quai d'Austerlitz, 75634 Paris Cedex 13
 - Assurances Banque Populaire Vie Société Anonyme au capital social de 399 407 626€. RCS Paris 399 430 693 Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances. Assurances Banque Populaire Vie est une filiale de Natixis Assurances.

Édité par la Banque Populaire Provençale et Corse, 245 bd Michelet, 13009 Marseille. Directeur Général et Directeur de la Publication/C. du PAYRAT
 Directeur de la Rédaction/M.D. CHAMPLOY, Rédaction et coordination/F. DELATTRE.



Regard

Journal des clients et des sociétaires

de la Banque Populaire Provençale et Corse

ÉDITO

ÉDITO

**Chers sociétaires,
chers clients,**

L'automne aura été particulièrement troublé pour l'Europe

brutalement confrontée à ses fragilités : gouvernance inadaptée de l'Union européenne et de la zone euro, coordination fiscale et budgétaire insuffisante, endettement excessif de la plupart des Etats, perte de dynamisme. L'interdépendance des économies mondiales nous met sous pression des autres continents et des marchés.

L'Europe garde d'immenses atouts culturels, éducatifs, technologiques, d'infrastructures. Chaque pays doit désormais balayer devant sa porte. Le projet collectif européen doit être repensé ou complété, car il s'agit de retrouver les leviers de la croissance et de l'emploi.

Qu'en est-il à notre échelle ? **A la Banque Populaire Provençale et Corse, notre identité est fondamentalement régionale.** Notre banque collecte les fonds auprès de ses clients. Par ses financements, elle soutient ceux qui entreprennent, prennent des risques et créent des emplois dans notre région. Et elle le fait bien : ses encours de crédit – c'est-à-dire les montants prêtés – ont cru de 8% en 12 mois.

Cet ancrage régional, elle le doit à **ses sociétaires, propriétaires de notre banque coopérative** qui apportent les fonds propres nécessaires à son activité de banque prêteuse. 2012 sera l'année de la coopération ; nous allons donc prendre des initiatives pour rendre cette dimension plus visible, encore plus cohérente.

Nous croyons à la proximité. Concrètement cela se traduit par des agences nombreuses, des conseillers dédiés et stables, des entretiens centrés sur vos vrais besoins. Vous pouvez vous informer sur vos comptes, faire vos opérations, prendre conseil, par le moyen que vous choisissez depuis votre agence jusqu'à internet.

Face aux ambitions des grandes banques internationales, **notre modèle sagement modeste de banque régionale, coopérative, proche, à taille humaine, a un avenir et une utilité.**

Merci pour votre confiance.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2011 et une année 2012 qui vous donne envie d'agir !

Christian du PAYRAT
Directeur Général

Michel HILLMEYER
Président

À la une

Les bonnes idées pour mieux maîtriser son budget

Comment gère-t-on notre budget ? Tout dépend de notre âge, de notre parcours et de notre façon de tenir nos comptes. Mais pas seulement : la vie est ponctuée de nombreux événements, d'imprévus et aussi de coups de cœur. On peut heureusement y faire face, puisque qu'à chaque situation, votre Banque conseille et propose des solutions. Voici comment lisser intelligemment ses dépenses, à chaque étape de la vie.

Contre les petits retards, pensez au découvert...

Face à des décalages de trésorerie ponctuels, attention à ne pas se laisser déborder. Tout le monde a déjà été pris par surprise par une dépense imprévue, ou par un paiement qui met du temps à être versé.

L'autorisation de découvert est la première alternative budgétaire vers laquelle se tourner. En contactant son conseiller, il est possible de contractualiser un découvert plus important, idéalement temporaire. Dans ce cas, la Banque Populaire Provençale et Corse pourra en toute conscience honorer les paiements d'un client, même si celui-ci ne dispose pas immédiatement de la somme nécessaire.

(se) Faire plaisir, par moment...

Un cadeau à faire, à la dernière minute ? Une surprise à organiser pour une Saint-Valentin... Voilà des exemples de dépenses qui peuvent parfois poser des difficultés si l'on n'a rien mis de côté.

Là aussi, il faut avoir conscience des possibilités financières. Le meilleur exemple de souplesse dans ce genre de situation, c'est d'avoir une réserve d'argent débloquée. C'est pour cette raison que la Banque Populaire Provençale et Corse l'intègre avec sa carte Facelia.

S'équiper, déménager, être enfin mobile...

Selon une étude récente (août 2011) menée par l'institut Mingle Trend, environ 60% des français détiennent un crédit. Les couples avec enfants et les personnes entre 30 et 40 ans sont ceux qui font le plus appel à cette solution de financement. Mais selon notre avancée dans la vie, nous ne faisons pas face aux mêmes besoins.

L'étudiant cherchera plutôt à s'acheter son premier ordinateur. Le jeune actif privilégiera le renouvellement de son mobilier, et pourquoi pas... une nouvelle voiture ? Alors, pour des projets importants, à tout moment, le crédit conso de la Banque Populaire soutient vos besoins.

En bref...

Pour appréhender le quotidien l'esprit serein, la Banque Populaire Provençale et Corse recommande de tenir ses comptes à jour, de mettre de l'argent de côté régulièrement et bien sûr, de contacter les conseillers bancaires afin de bénéficier des services personnalisés évoqués ci-dessus.

Pour financer tous vos projets, la Banque Populaire vous propose des solutions adaptées à vos envies !



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Votre banque à distance



application smartphone requise



Cyberplus
www.bppc.fr



Tonalitéplus
0892 698 745
(0,34 €/min)



SMS + 6 11 10
Votre compte à la demande
(0,35 €/envoi + prix d'1 SMS)



Moviplus
Un suivi régulier et automatique de votre compte
(à partir de 3,40 €/mois)



Défiscalisation

Les solutions pour payer moins d'impôt

La fin de l'année approche, c'est le moment opportun pour vous de rechercher des possibilités de défiscalisation. Voici un éventail de solutions À METTRE EN PLACE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE pour réduire le montant de votre impôt sur les revenus 2011 (déclaration effectuée en 2012).



Investir dans des entreprises innovantes

Le nouveau FCPI (Fonds Commun de Placement Innovation) : «Seventure Innovation 16»⁽¹⁾ est un placement investi dans des entreprises à fort potentiel de croissance au niveau national et européen dans les domaines de la Technologie, de l'Information (TIC) et des Sciences de la Vie (SDV).

Investir dans des sociétés traditionnelles offrant une large diversité sectorielle

Le nouveau FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) : «Naxicap Régions 2011»⁽¹⁾ vous permet de diversifier votre patrimoine et d'investir dans l'économie régionale de proximité. Ce FIP investit dans des PME sur tout secteur d'activité en Ile-de-France, Bourgogne et Rhône-Alpes.

Investir dans des sociétés ayant leur activité principalement dans l'immobilier

Le nouveau FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) : «123 Patrimoine II »⁽¹⁾ investit essentiellement dans des marchés à potentiel (maisons de retraite, crèches...).

Avantage fiscal :

Chacun de ces fonds vous permet de profiter d'avantages fiscaux importants. Vous pouvez ainsi obtenir une réduction égale à 22 % des sommes versées (hors droits d'entrée dans le fonds) dans la limite de 12 000 €/an pour une personne seule ou de 24 000 €/an pour un couple⁽²⁾. Par exemple, pour un couple, si vous investissez 10 000 € sur le FCPI ou l'un des FIP, votre facture d'impôt pour 2011, payable en 2012, sera réduite de 2 200 €⁽²⁾.

Bon à savoir :

- Les avantages fiscaux du FIP et du FCPI se cumulent (voir conditions en agence).
- Ce type de placement est prévu pour être remboursé à l'échéance, même si l'avantage fiscal est définitivement acquis aux termes de 5 ans. Aussi, il est recommandé de consacrer seulement une partie de votre épargne à ce type de produits, de manière à assurer une bonne diversification de votre patrimoine.

Votre conseiller ainsi que l'équipe de gestion privée de la Banque Populaire Provençale et Corse se tiennent à votre disposition, afin de réaliser un bilan fiscal de manière à déterminer les solutions défiscalisantes les mieux adaptées à votre situation.

(1) Offre soumise à conditions, pour plus d'information, voir en agence. Le capital investi et les performances de ces supports ne sont pas garantis et il existe un risque de perte en capital. Les caractéristiques, les frais et les risques relatifs à ces investissements sont décrits dans les notices d'information s'y rapportant. Elles vous seront remises avant toute souscription. Il convient de respecter les durées minimales de placement recommandées. Dans la limite des capitaux disponibles.

(2) Cette réduction d'impôt est soumise au plafonnement global des niches fiscales, égale à 18 000 € + 6 % du revenu net global imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Épargne

Avec la Banque Populaire, vos enfants apprennent l'autonomie !

L'avenir de vos enfants est une préoccupation essentielle pour vous. Cet avenir, il est important de le préparer dès leurs plus jeunes âges. La Banque Populaire vous propose des solutions :

- pour les aider au quotidien à gérer leurs budgets
- pour leur constituer un capital qui transformera plus tard des projets en réalité.

Pour épargner simplement, votre enfant peut bénéficier du :
-Livret A⁽¹⁾
-Livret Premier Pas⁽²⁾.
2 solutions pour une épargne disponible à tout moment et en toute sécurité.

Votre enfant peut aussi bénéficier d'un contrat d'assurance vie Plan Epargne Enfant⁽³⁾. Ce plan lui permettra de réaliser ses projets d'avenir : études supérieures, permis de conduire...

Nous vous offrons 50% des droits d'entrée jusqu'au 14/01/2012⁽⁴⁾.

L'autonomie, c'est enfin la carte NRJ Banque Pop' qui permettra à votre enfant de dépenser que ce qui est disponible sur son compte. Pas de surprise, son budget est maîtrisé au mieux ! Cette carte lui fera bénéficier de beaucoup d'autres avantages à découvrir sur www.nrjbanquepop.fr.



(1) Il ne peut être détenu qu'un seul livret A par personne physique.
 (2) Il ne peut être ouvert qu'un seul Livret Premier Pas par personne physique. Compte sur Livret fiscalisé pour les enfants de moins de 12 ans.
 (3) Plan Epargne Enfant est un contrat d'ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE Entreprise régie par le Code des assurances Société anonyme au capital de 481 873 068,50 € - 399 430 693 RCS Paris - 30 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
 (4) Offre valable du 14/11/2011 au 14/01/2012 sur les versements initiaux et les versements exceptionnels, hors versements programmés.
 (5) Offres promotionnelles sur vos achats dans les enseignes partenaires.



Fonctionnaires

ACEF : Une nouvelle offre associative encore plus avantageuse !

Suite à la mise en place de la nouvelle offre associative « acef.com » au mois de mars dernier, les ACEF de Provence et de Corse ont décidé de remplacer le partenariat avec polygone-loisirs par une offre nationale encore plus avantageuse.

Pour bénéficier de vos nouveaux avantages associatifs ACEF, c'est très simple !

Il vous suffit de vous connecter au site **www.acef.com**, de vous identifier en saisissant votre identifiant ACEF à 9 chiffres* et de bénéficier en un seul clic de tous les nouveaux avantages qui vous sont exclusivement réservés.

* L'identifiant ACEF : vous le recevez par courrier. Vous ne le retrouvez plus, contactez votre conseiller(e) clientèle de la Banque Populaire Provençale et Corse sans plus tarder, il (elle) vous le communiquera.



Artisans

Un simple coup de fil et toute votre banque est là !

La banque à distance n'a jamais été aussi proche. Conçue pour vous qui êtes artisan, une ligne téléphonique vous relie en direct du lundi au vendredi à un conseiller spécialisé de la banque :

le **0820 337 400*** **ALLO ARTISAN**, est un service téléphonique exclusivement réservé aux artisans. Nos experts répondent à vos questions, vous conseillent, exécutent les opérations relatives au suivi de vos comptes bancaires, préparent vos rendez-vous professionnels.

Mais pas seulement : comme vous le savez, la Banque Populaire Provençale et Corse accompagne aujourd'hui 1 artisan sur 3 et souhaite mieux répondre aux attentes de la première entreprise de France en s'investissant aux côtés de tous les acteurs du secteur.

ALLO ARTISAN 0820 337 400* vous informe en priorité sur toutes les opportunités qui se présentent et vous donne accès aux :

- **offres commerciales** dédiées aux artisans ;
- **partenariats** mis en place entre votre banque et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ;
- **conseils** pour tous ceux qui démarrent un projet de création.



N'attendez plus. Un simple coup de fil et toute votre Banque Populaire est là pour vous donner envie d'agir.

* Le service est ouvert toute l'année les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. N° Indigo facturé au tarif de 0,12 €/mn depuis un poste fixe.

Entreprises

Chefs d'entreprise : Gagnez du temps et simplifiez-vous la vie

Chaque début d'année, la préparation du bilan est pour vous source de travail supplémentaire, alors que vous préférez consacrer toute votre énergie au développement de votre activité.

Dans une volonté de toujours mieux vous accompagner, nous avons conclu un accord de partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Cet accord destiné à favoriser les PME de moins de 20 salariés comprend :

- la mise à disposition auprès de votre Expert Comptable d'un logiciel permettant d'élaborer votre dossier de financement ;
- une offre globale de financement consituée d'un prêt équipement, d'un prêt transmission reprise d'entreprise, d'un financement court terme des besoins de trésorerie ;

- la télétransmission de vos relevés de compte Banque Populaire ainsi que la télétransmission de vos liasses fiscales via le site Internet sécurisé : **www.jedeclare.com**

Grâce à ce service, entièrement gratuit pour vous, votre Expert-Comptable va récupérer vos relevés bancaires par télétransmission, quand il le souhaite et en toute confidentialité.

Vous n'avez plus à vous déplacer. Lui-même gagnera du temps, car les données s'intégreront automatiquement dans ses propres outils de comptabilité.



Une fois le bilan terminé, votre Expert-Comptable pourra à son tour et avec votre accord nous adresser votre liasse fiscale dès sa publication, par le même canal. Vous le savez, le bilan est nécessaire pour la mise à jour de votre dossier et répondre ainsi au mieux à vos demandes de financement. Simplifiez-vous la vie par le traitement automatique et dématérialisé de ces formalités.

Comment souscrire à ce service ?

Demandez à votre conseiller de contacter votre Expert-Comptable...